

ASSEMBLEE DE VILLAGE – SAINTE-GENEVIEVE SUR ARGENCE

Assemblée du 22 février 2022 – 20h00

Présents :

Elus : Murielle VABRET, 1^{ère} Adjointe, en charge des Assemblées de village
Hélène ALEXANDRE, Conseillère municipale
Philippe MOULIAC, Conseiller municipal

Intervenants : Michel DUMAS, Conseiller municipal délégué aux travaux
Anna DE SANTIS, Service civique à la Commune
Léa STAUDER, Service civique à la Commune
Blandine BRÈS, Stagiaire

Membres de l'Assemblée de village : Thierry AUBERT
Raymonde AYRAL
Virginie GAILLARD
Christelle MAURER

Absents et excusés : Louise-Anne KAMMER, membre de l'Assemblée
André GOUTAL, membre de l'Assemblée
Arnaud IMBERT, Adjoint en charge du Sport, du tourisme et des activités de pleine nature

Absents : Michel BES, membre de l'Assemblée
Audrey DE IULIS, membre de l'Assemblée
Pascal BRUGIE, membre de l'Assemblée
Thierry CANCELIER, membre de l'Assemblée
Jean-François VEZY, Conseiller municipal

Après réunion des membres présents en salle du conseil municipal à la Mairie d'Argences en Aubrac, Murielle VABRET débute la séance.

◆ Rappel des dates et thèmes des précédentes sessions

01/10/2020 : Petit patrimoine et chemins de randonnée

31/01/2021 : « Cœur de village » en présence des membres des autres assemblées de village

22/03/2021 : discussion et programmation du fleurissement sur les différents sites

◆ Avant-propos

Murielle VABRET indique que le mandat des membres est porté de 2 à 3 ans afin de permettre la construction de projets et rappelle que les assemblées de village ont pour vocation d'apporter une proximité à construire, animer une identité unique autour d'Argences en Aubrac, poursuivre l'histoire du pays, accompagner le quotidien des villages et mobiliser les habitants.

◆ Cœur de village : avancée du projet

Murielle VABRET rappelle que le but de l'opération « Cœur de Village » est de réaliser un aménagement global d'Argences en Aubrac pour que la Commune soit cohérente et unifiée.

Les sites suivants ont été répertoriés comme prioritaires :

◆ Sainte-Geneviève sur Argence : Place des Tilleuls

- Restructuration de la place par sa mise à niveau et aménagement de larges marches côté Est et au Sud
- Révision du stationnement en fonction des perméabilités piétonnes tout en conservant au mieux le nombre de places existantes
- Favorisation de l'accès aux services et espaces d'agrément par un traitement au sol sans marche, simple et intuitif

◆ Orhaguet : charte paysagère : révéler l'identité du cœur villageois ancien

- Valorisation des circulations de découverte
- Valorisation du patrimoine local porteur d'identité
- Accentuation des limites « privées/publiques » qualitatives
- Intégration du parcours de l'eau et végétalisation

Sur ce point, il est demandé de prévoir un point d'eau sur la Place afin de pouvoir arroser les fleurs. Par ailleurs, il conviendrait d'associer Pauline ROUX, agent des services techniques de la Commune, à ce projet afin qu'elle puisse répondre au mieux aux questions des villageois sur les espèces de fleurs sélectionnées et plantées.

◆ Orhaguet : place de l'église

- Valorisation des abords de l'église
- Plantation d'arbres et enherbement des abords
- Diminution de la surface d'enrobé très présente

◆ Bénaven : place de l'Eglise et place du Four

- Restructuration visuelle des abords de l'église par des revêtements de sol différenciés
- Lisibilité des différents flux piétons/véhicules motorisés
- Introduction de revêtements de sols et mobilier visuellement forts : pergola pour délimiter l'espace piétonnier tout en le valorisant par de l'ombrage
- Restructuration de la place « basse » et des abords de l'église

◆ Bénaven : Entrée « le Travail »

- Unification des différents éléments aménagés
- Valorisation du « Travail » avec un seuil, une assise au sol
- Consolidation des éléments de bois dans le talus
- Dissimulation des containers
- Végétalisation complémentaire réalisée en concertation avec les habitants-jardiniers

D'autres sites feront l'objet d'aménagements minimalistes :

◆ Orhaguet : valorisation de trois points de vue au Puech

- Point de vue n° 1 : sécurisation de l'espace belvédère où s'appuient des bancs et madriers de bois dans l'herbe pour marquer l'espace et gérer le dénivelé
- Point de vue n° 2 : remplacer le mobilier et recomposer un espace tourné vers le paysage lointain

- Point de vue n°3 : sécurisation de l'espace belvédère où s'appuient des bancs tournés vers le grand paysage

- ◆ Mels : le cimetière

- Végétalisation du pied du mur avec des végétaux colorés
- Création d'un seuil au niveau du portail par la mise en place de pierres plates

- ◆ Carmensac : Belvédère, triangle central et four

- Valorisation et composition du belvédère : structuration de l'espace avec un muret bas
- Plantation de sujets arborés dans la continuité du belvédère sans obstruer les vues sur le territoire et le paysage lointain
- Tourner / remplacer le banc vers le paysage lointain
- Planter un arbre-repère dans le talus enherbé entre les deux voiries

- ◆ Sainte-Geneviève sur Argence : promenade autour du lac

◆ Collecte des déchets : les nouveautés

Michel DUMAS indique que depuis le 1^{er} novembre, tous les emballages sont recyclables et à disposer dans les sacs jaunes.

Il convient de ne pas confondre les emballages alimentaires (recyclables) et ceux qui doivent encore faire l'objet d'un dépôt en déchetterie.

S'agissant des habits et tissus usagés, ceux-ci doivent également être amenés en déchetterie. Pour les vêtements en bon état, ils peuvent être amenés à l'association Passerelle.

Il est appelé à une plus grande discipline des citoyens qui doivent respecter les points de collecte afin de limiter les coûts (le verre de table ne va pas dans les containers à verre mais dans la poubelle noire)

A ce sujet, Michel DUMAS indique que le coût de traitement de la poubelle noire est 2 à 3 fois plus élevé que celui de la poubelle jaune, d'où la vigilance qui doit être apportée par chacun. En Occitanie, le coût moyen du traitement des ordures par habitant est estimé à 116 € soit 25% de plus que la moyenne nationale.

La solution des containers aériens semble bien accueillie : les sites restent propres et ces points de collecte sont conformes à la réglementation et en compatibilité d'insertion environnementale avec la politique d'attractivité.

Pour terminer, Michel DUMAS rappelle que les tournées s'effectuent chaque mardi pour les sacs noirs et chaque jeudi pour les sacs jaunes.

Il appelle également à la plus grande citoyenneté dans le dépôt des ordures dans les bacs et invite à déposer en déchetterie tout ce qui nécessite de l'être.

◆ Journée citoyenne

Elle se tiendra le 21 mai 2022 (date non imposée) et a pour objectif de :

- Tisser du lien social
- Redécouvrir les vertus de l'action collective
- Réaliser ensemble des projets d'amélioration du cadre de vie, de rénovation, d'équipement ou de valorisation du petit patrimoine

Cette journée sera déclinée à Orhaguet sous la forme d'une action collective et citoyenne de nettoyage des croix présentes sur le village.

◆ Travaux : bilan et perspectives (par Michel DUMAS)

- ◆ Rénovation du sol de la cantine de l'école
- ◆ Entretien des routes au PATA
- ◆ Rénovation d'un logement à l'ancienne école d'Orhaguet
- ◆ Travaux d'équipement du canyon de l'Argence
- ◆ Travaux d'entretien des cloches des églises d'Orhaguet, Sainte-Geneviève et Benaven
- ◆ Remplacement d'une balançoire au niveau de l'aire de jeu du plan d'eau
- ◆ Travaux d'entretien de toitures des différents bâtiments communaux
- ◆ Remplacement de la borne de vidange au niveau de l'aire de camping-cars
- ◆ Réalisation d'une nouvelle clôture au camping
- ◆ Rénovation légère des sanitaires de l'école (remplacement d'une fontaine)
- ◆ Remplacement de pompes au niveau de la piscine municipale
- ◆ Travaux d'égout au niveau du terrain de pétanque
- ◆ Travaux d'égout au niveau de la route de Peyrarque
- ◆ Travaux d'installation d'une alarme au niveau du local du plan d'eau
- ◆ Plantation des pommiers dans le cadre de l'opération des naissances

◆ Animations

Présentation de Anna DE SANTIS, musicienne intervenante et Léa STAUDER, artiste peintre, toutes deux en service civique auprès de la Commune et de Blandine BRÈS, stagiaire dans le cadre de ses études en sciences de l'éducation et responsabilité sociale à Lille dont la tutrice est Hélène DAL FARRA. Toutes les trois préparent un Master en art et responsabilité sociale à Lille et ont pour mission de monter des projets avec une approche artistique. Leur souhait est de mettre en œuvre une pratique d'un art collectif en s'inspirant de la méthodologie de la recherche/action en vue de la co-construction sur le terrain d'une action artistique pluridisciplinaire.

Elles accompagnent notamment les deux écoles sur les Temps d'Activité Périscolaires, vont à la rencontre des habitants sur le marché du mercredi, et préparent différentes animations à l'EHPAD tous les quinze jours, le tout en utilisant le jeu comme outil.

Pour elles, la problématique est l'isolement sur la commune et elles souhaiteraient recréer du lien avec et entre les habitants.

◆ Temps de parole des villageois

En fin de séance, un temps de parole est laissé aux villageois afin d'entendre leurs constats et leurs demandes :

- Demande d'entretien du chemin de Malentraysse à Orhaguet
- Concernant le tout-venant pris par la Commune à Espalion, il est proposé de se rendre plutôt à la carrière de Cantoinet qui est plus proche, moins onéreuse et propose des produits de meilleure qualité.
- Certains habitants trouvent dommage que le chemin autour du plan d'eau menant à la cabane aux oiseaux s'arrête à la dite cabane et qu'il ne soit pas possible de faire une boucle complète.
- Fibre optique : il est conseillé de se rendre sur le site AllFibre
- Les habitants (notamment ceux de Benaven) soulèvent le problème régulier quant à la fourniture d'internet et estiment qu'à notre époque, et au regard de la dernière crise sanitaire et des confinements, il est inadmissible de ne pas avoir accès à internet alors que la dématérialisation est souvent nécessaire voire obligatoire.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 23h00.